

MINDCHANGERS : déclaration des jeunes

Constats et propositions
pour un avenir durable

**MIND
CHANGERS.**

Rencontre
internationale
des jeunes

Stuttgart 2023





« L'avenir de l'humanité et de la planète est entre nos mains. Il est aussi entre les mains des jeunes d'aujourd'hui, qui passeront le flambeau aux générations futures. Nous avons tracé la voie qui mène au développement durable ; c'est à nous tous qu'il appartient maintenant de faire en sorte que cette quête aboutisse et que ses acquis soient irréversibles. »

(Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, paragraphe 53)

Les 17 Objectifs de développement durable¹ (ODD), établis en 2015 par la communauté internationale dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations unies, constituent un appel à l'action lancé à tous les Etats, entreprises, organisations et individus pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et améliorer la vie et les perspectives de chaque individu, partout dans le monde. En 2023, une évaluation à mi-parcours² des progrès attendus sur les 169 cibles identifiées montre que seule une très faible proportion d'entre elles (12 %) est en passe d'être atteinte. Les crises à répétition que le monde a connues ces dernières années ont entravé des progrès déjà hésitants.

Ainsi, il est devenu plus qu'urgent de redoubler d'efforts et de trouver des solutions coordonnées à tous les niveaux, en particulier concernant la migration, élément clé de notre société, et le changement climatique, impératif universel, comme l'ont déjà demandé à maintes reprises des jeunes du monde entier. A travers leur mobilisation croissante contre les inégalités mondiales, ces derniers réclament le changement. Ils sont prêts à s'engager davantage en faveur d'un monde plus durable et plus juste.

Le projet européen « Mindchangers : des régions et leurs jeunes s'engagent pour la planète et ses habitants » favorise le développement de partenariats entre les autorités locales et les organisations de la société civile. Il encourage ces dernières à collaborer plus activement avec les jeunes pour les impliquer dans une dynamique mobilisatrice faisant d'eux des agents du changement aux niveaux local et international, en particulier dans les domaines de la solidarité internationale, du climat et des migrations.

Dans le cadre du projet, une vaste étude a été menée dans les territoires couverts par Mindchangers afin de mieux comprendre l'engagement des jeunes et de formuler des recommandations, à destination des autorités locales et organisations de la société civile, pour développer des partenariats de qualité impliquant les jeunes en faveur des ODD. Le rapport de recherche, intitulé *Agenda*

2030 : comment passer de la sensibilisation à l'engagement actif ?, a servi de base à l'élaboration d'un guide pratique⁴ qui aborde des obstacles à l'engagement identifiés et vécus par les jeunes eux-mêmes à travers l'Europe, et propose des solutions au monde politique et associatif.

Outre le volet de recherche-action, deux rencontres internationales des jeunes Mindchangers ont servi de plateformes pour relier et partager les différentes expériences, points de vue et perspectives de jeunes Européens et Européennes et utiliser cet élan pour contribuer significativement à la réflexion sur l'engagement des jeunes.

La première rencontre internationale des jeunes, qui s'est tenue à Turin en octobre 2022, a abouti à l'élaboration d'un catalogue de ressources, permettant d'aborder les questions liées aux migrations et aux changements climatiques⁵ à travers une variété d'outils de sensibilisation et de communication.

Lors de la seconde rencontre internationale des jeunes Mindchangers, qui s'est tenue à Stuttgart en septembre 2023, les participants ont formulé des propositions pour lever les obstacles à l'engagement des jeunes. La Déclaration des jeunes Mindchangers, adoptée en fin de rencontre, présente des demandes ambitieuses et des propositions d'action concrètes à l'intention des décideurs locaux, nationaux et européens.

¹ Plus d'informations sur les 17 Objectifs de développement durable et leurs 169 cibles sur le site officiel des Nations unies : un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

² L'évaluation à mi-parcours des Objectifs de développement durable est accessible via le lien suivant : unstats.un.org/sdgs/report/2023/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2023_French.pdf

³ Plus d'informations sur Mindchangers sur le site officiel du projet : mindchangers.eu/what-is-mindchangers/

⁴ Lien pour télécharger *L'engagement des jeunes dans l'Agenda 2030 : guide pratique pour les autorités locales et les organisations de la société civile* (version en français disponible) : mindchangers.eu/publications/practical-guide/

⁵ Lien pour télécharger *Change is Nothing without You(th) - Mindchangers Toolkit for Young Changemakers and Activists* (en anglais) : mindchangers.eu/publications/



Le projet européen Mindchangers se déroule depuis 2020 dans six territoires : Piémont en Italie, Bade-Wurtemberg en Allemagne, Auvergne-Rhône-Alpes en France, la Rioja en Espagne, Fédération Wallonie-Bruxelles en Belgique, Dolj en Roumanie.

Près d'une centaine de jeunes impliqués dans le projet se sont rencontrés à Stuttgart du 25 au 27 septembre 2023 lors de la seconde rencontre internationale des jeunes Mindchangers. Ils ont travaillé ensemble à l'élaboration de propositions communes dans l'objectif de lever les freins à l'engagement des jeunes. Au terme de ce processus, ces jeunes ont adopté la présente déclaration, conçue à la fois comme un éventail large de leviers possibles, mais aussi un élan et une inspiration à l'intention des autorités politiques et institutions, représentants et représentantes de la société civile, réseaux publics et privés aux échelles tant locale et nationale qu'internationale.



S'appuyant sur l'évaluation à mi-parcours de l'Agenda 2030⁶, qui établit la nécessité d'une collaboration encore plus étroite à toutes les échelles pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030,

Insistant sur l'importance fondamentale de l'engagement des jeunes, à l'instar de la mobilisation de la société civile et des acteurs locaux, pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD),

Pointant la nécessité de lever les freins à l'engagement des jeunes afin qu'ils puissent contribuer pleinement à la mise en œuvre des ODD,

Attirant l'attention sur l'insuffisante représentation des jeunes dans les processus de décision et des institutions,

Notant avec préoccupation le manque de détermination politique en matière de lutte contre le changement climatique,

Pointant le manque d'espaces de discussion, de partage d'opinions et d'information adéquats et sûrs, et son impact négatif sur la participation politique des jeunes,

Constatant les difficultés des jeunes à accéder équitablement à une information de qualité,

Notant avec inquiétude les inégalités financières croissantes à l'échelle mondiale, affectant particulièrement les jeunes,

Soulignant les difficultés rencontrées par les organisations de la société civile (OSC) de petite taille ou récemment créées, dans l'accès aux financements et dans leur gestion, en particulier pour les jeunes,

Constatant le manque d'efficacité des mécanismes de soutien financier public aux initiatives de la société civile, notamment en raison de leur complexité,

Observant les obstacles rencontrés par les jeunes désireux de se constituer en OSC, tels que les procédures administratives nécessaires à leur reconnaissance légale,

Constatant avec préoccupation le manque général de souplesse des cadres légaux encadrant l'activité des OSC,

Exprimant leur inquiétude quant au manque de participation des jeunes dans les OSC,

Notant par ailleurs avec préoccupation les pressions physiques et mentales auxquelles sont soumis les jeunes,

Constatant la faible prise en compte collective de l'ampleur des problèmes de santé mentale et physique dans la société,

Exprimant leur inquiétude quant au manque de moyens alloués au traitement des problèmes de santé physique et mentale,

⁶ L'évaluation à mi-parcours des Objectifs de développement durable est accessible via le lien suivant : unstats.un.org/sdgs/report/2023/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2023_French.pdf



Reconnaissant la nécessité d'augmenter le nombre de professionnels formés aux enjeux de santé mentale et physique,

Reconnaissant, en outre, que l'organisation des systèmes éducatifs actuels repose sur des processus décisionnels en grande partie non participatifs,

Exprimant leur préoccupation face au besoin urgent d'améliorer la réponse apportée par les systèmes éducatifs formels aux grands défis de notre temps, et par conséquent de garantir une meilleure adaptation du monde de l'éducation à l'évolution de la société,

Conscients également de la nécessité de mieux prendre en compte les apprenants et apprenantes et leurs besoins individuels dans l'organisation et les approches pédagogiques des systèmes éducatifs,

Insistant sur la nécessité de former davantage le corps enseignant aux enjeux de démocratie et de durabilité tels que l'écologie, l'interculturalité, la pensée critique et les compétences transversales,

Observant que ces systèmes ne permettent pas le développement, tant parmi les jeunes scolarisés que dans le corps enseignant, des compétences nécessaires pour s'engager en faveur des ODD et contribuer à répondre aux défis tant locaux que globaux,

Considérant par ailleurs que la perception par les jeunes d'un manque de confiance de la société à leur égard constitue l'un des principaux freins à leur engagement,

Regrettant le manque d'information sur les moyens d'action possibles pour les jeunes, Reconnaissant le besoin d'accompagnement et d'appui technique et financier afin que leur engagement produise des résultats concrets,

Considérant avec appréhension le manque de reconnaissance de leur rôle dans la société,





Les jeunes Mindchangers, réunis à Stuttgart, **appellent** les autorités politiques et la société civile à réduire les freins à la participation des jeunes en faveur du développement durable sur les sujets suivants :





RECONNAISSANCE

1. Insistent sur la nécessité de légiférer afin de **défendre les intérêts et la représentation des jeunes** exerçant une activité professionnelle, y compris dans le cadre de leurs études,
2. Soulignent la nécessité de soutenir financièrement **les jeunes souhaitant se constituer en groupes**, afin que ces derniers puissent être en capacité d'agir,
3. Appellent à la création de **Conseils des jeunes à l'échelle locale**, afin que celles et ceux qui le souhaitent puissent contribuer à l'élaboration des politiques publiques, en particulier en matière de jeunesse,
4. Encouragent les entreprises à **valoriser la contribution des jeunes au sein de leur organisation**, et à prendre en considération leurs points de vue dans les activités qu'elles mènent,
5. Suggèrent de développer davantage les mesures gouvernementales destinées à **promouvoir la responsabilité sociétale des entreprises** à l'égard des jeunes,



SOUTIEN FINANCIER

1. Demandent la **création d'un revenu universel pour les jeunes** ou la généralisation, à l'échelle nationale, d'initiatives similaires,
2. Suggèrent de développer davantage les **programmes de volontariat tels que le Corps Européen de Solidarité⁷**, afin d'encourager la participation active et inclusive des jeunes et de développer leurs compétences,
3. Plaident en faveur de l'octroi de **subventions aux associations de petite taille** et/ou nouvellement créées pour les aider à renforcer leurs compétences à travers des formations à la gestion de projets et à la collecte de fonds,
4. Soulignent la nécessité de **garantir plus de transparence et d'intégrer plus démocratiquement les jeunes** dans le processus d'octroi et de planification à long terme des subventions publiques,

⁷ Le Corps Européen de Solidarité (CES) est une initiative de la Commission européenne qui remplace le Service Volontaire Européen depuis 2018. Le CES permet à des jeunes de participer à des activités de solidarité à l'étranger ou dans leur pays dans le cadre de projets bénéficiant à la communauté. Plus d'informations : https://youth.europa.eu/solidarity_fr



FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES

1. Appellent les institutions publiques et les législateurs à **soutenir l'émergence et le développement de structures associatives** en simplifiant les démarches liées à leur constitution juridique et à leur accès aux financements,
2. Appellent à une **plus grande coopération entre le monde associatif et celui de l'enseignement**, pour développer les opportunités d'engagement civique des jeunes,
3. Recommandent aux pouvoirs publics de proposer aux associations de jeunes une **assistance juridique gratuite**,
4. Soulignent la nécessité de **faciliter l'obtention, par les associations, de financements structurels annuels** couvrant notamment les frais de fonctionnement,
5. Recommandent l'**introduction de statuts ou de dispositifs permettant la reconnaissance de groupes informels de jeunes**, à l'instar du concept français de « junior association⁸»,
6. Suggèrent que le dispositif « **junior association** » soit plus largement promu afin de mieux faire connaître cette possibilité d'engagement des jeunes,

⁸ Le dispositif « junior association » permet de faciliter la mise en œuvre par les jeunes âgés de moins de 18 ans de projets ou initiatives dont ils sont porteurs, avec l'appui d'une personne relais.



PRESSION PHYSIQUE ET MENTALE

1. Recommandent aux autorités politiques concernées de faciliter l'accès des OSC aux financements, en **réduisant les contraintes administratives**, sources de stress, et d'encourager la mise en œuvre d'actions de prévention aux risques psycho-sociaux,
2. Appellent les Etats à **augmenter les budgets** alloués aux autorités locales en charge de la santé pour mettre en œuvre des politiques de santé plus efficaces, et à accroître la coopération avec les OSC afin de faciliter leur accès aux financements,
3. Suggèrent le concours des Etats dans l'octroi de fonds publics aux OSC, par exemple à travers des subventions destinées à encourager la mise en œuvre de **campagnes de sensibilisation aux risques liés à la santé mentale et physique**,
4. Encouragent les autorités publiques compétentes à mettre en place des campagnes incitant le secteur privé à conduire de manière régulière des **actions de sensibilisation à la santé mentale**,
5. Insistent sur la nécessité pour les Etats d'**allouer davantage de fonds aux autorités publiques en charge de la santé**, en particulier en faveur de la recherche sur la santé mentale, pour développer les compétences en matière de sensibilisation,
6. Recommandent aux Etats de soutenir, en coopération avec les OSC et les autorités publiques en charge de l'éducation et de la santé, la **mise en place de formations pour développer les compétences** des personnes appelées à informer, sensibiliser et traiter les problèmes de santé mentale et physique,
7. Enjoignent les Etats à davantage de transversalité et de **coopération entre les autorités publiques compétentes**, en charge par exemple de la santé, de l'éducation, du travail et de l'emploi, et des finances, afin de recruter des experts mieux formés dans les domaines de la santé mentale et physique, pour notamment pallier le manque de personnel,



EDUCATION FORMELLE

1. Enjoignent aux autorités publiques en charge de l'éducation et aux établissements scolaires et de formation, de recourir à de nouvelles méthodes pédagogiques inclusives et adaptées aux besoins réels des jeunes, afin qu'ils puissent **identifier et relever les défis actuels aux niveaux mondial et local**,
2. Appellent les responsables politiques à reconnaître et à promouvoir le rôle essentiel des jeunes, des parents et des OSC dans l'**identification des défis, besoins et demandes des jeunes et de la société en général**,
3. Insistent sur la nécessité de mieux former le corps enseignant aux **questions de démocratie et de durabilité**, en accordant davantage d'importance aux sujets tels que l'écologie, l'interculturalité, la pensée critique et les compétences transversales,
4. Enjoignent aux autorités publiques en charge de l'éducation de **soutenir le corps enseignant** par une meilleure gestion des ressources humaines et du temps, afin de mieux répondre aux attentes des jeunes, en particulier concernant l'éducation au développement durable, et à valoriser leur contribution sociale,
5. Expriment la nécessité de mieux reconnaître, valoriser et **soutenir les innovations pédagogiques**,
6. Recommandent la création de Conseils chargés de veiller à ce que toutes les parties prenantes désireuses de s'impliquer puissent **trouver l'espace et le temps nécessaires** pour le faire,



CONFIANCE ENVERS LES JEUNES

1. Encouragent les responsables politiques à impliquer efficacement les **jeunes dans les instances décisionnelles à tous les niveaux politiques**, par exemple par l'instauration de quotas de jeunes,
2. Recommandent en outre que cette implication ne soit pas limitée à quelques mesures et activités, mais qu'elle soit au contraire **systématiquement encouragée, et adaptée aux contextes et aux besoins des jeunes**,
3. Appellent à la promotion de l'engagement par le biais d'actions de **communication valorisant les témoignages de jeunes**, et ciblant particulièrement les **jeunes habituellement peu ou pas impliqués**,
4. Suggèrent la création et le développement de **structures professionnelles locales** chargées d'apporter un appui financier et technique aux projets et aux idées des jeunes.



REGIONS
AND YOUTH
FOR PLANET
AND PEOPLE



Cofinancé par
l'Union européenne



Avertissement : ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

